



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Moselle

Question écrite n° 57460

Texte de la question

M Denis Jacquat appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur les inquiétudes exprimées tant par les instances universitaires que par les professeurs et les étudiants concernant la révision du plan quadriennal signé en mars 1991 entre l'université de Metz et le ministère de l'éducation nationale. Les craintes sont en effet grandes de voir démanteler l'actuel DEUG Communication et sciences du langage sans que pour autant soient développées à Metz des filières offrant des débouchés aux étudiants titulaires de ce DEUG.

Texte de la réponse

Reponse. - Les formations universitaires des premier et deuxième cycles notamment concernant le secteur communication, font l'objet actuellement d'une réflexion globale. S'agissant du DEUG communication et sciences du langage, l'université de Metz a été habilitée, dans le cadre du contrat quadriennal Etat-université, à délivrer cette formation à compter de la rentrée universitaire 1990-1991 pour une durée de quatre ans. Si, compte tenu de la réflexion nationale actuelle, un changement de structure de cet enseignement devrait intervenir, la modification de l'habilitation accordée se ferait de façon progressive et avec l'objectif premier de sauvegarder les intérêts des étudiants engagés dans cette filière.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57460

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 1992, page 2087